



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 09 Mai 2011



Section de Paris 20 CDIS

Organisation de cet été et travaux : compte rendu d'audience

Nous avons été reçus en audience plénière le mercredi 4 mai par la direction au sujet, principalement, de ces deux points.

Organisation d'été :

En ce qui concerne l'organisation estivale, la direction envisage de faire le même système que l'année dernière, c'est à dire 4 semaines de sécabilité du 25 juillet au 20 août, à 2 les samedis et lundis et à 3 le reste de la semaine. Les collègues des parties 31 feraient office de volant de remplacement, en ayant le "privilège" pour certains d'aller visiter un quartier inconnu... avec tout ce que cela comporte comme handicaps supplémentaires.

La direction prévoit de faire passer en priorité les tempost du mardi au vendredi et de mettre au maximum 20 présentations de recommandés les samedis et lundis.

D'après elle, l'année dernière cette organisation ce serait plutôt bien passée et ça ira encore mieux cette année car les tempost seront passés principalement quand on sera 3.

Bref, comme l'année dernière, des tournées plus longues avec toutes les conséquences que cela implique en difficultés, conséquences physiques, fatigue etc.

Nous avons bien entendu fait remonter la revendication principale commune à tout le personnel de Paris 20 en ce qui concerne cette période qui est : **embauche du nombre de saisonniers nécessaire afin que nous ne soyons pas obligés de travailler à 2 sur des quartiers prévus pour 4 les samedis et lundis du mois d'août !**

Quand on sait que la direction ne prévoit d'embaucher que 7 saisonniers « en fonction des besoins » sur tout l'été, on est bien loin du compte ! La Poste a les moyens de payer et de nombreux jeunes ont besoin de travailler l'été pour continuer leurs études.

Pendant l'audience, la direction n'a pas cessé de nous répéter que si elle n'appliquait pas la sécabilité, elle donnerait 30 congés en moins sur la période, sauf qu'il y a un autre moyen de donner les congés (*qu'on ne vole pas soit dit en passant...*), c'est d'embaucher le nombre de saisonniers nécessaires, mais ça, la direction ne veut surtout pas en entendre parler, elle a un « CAP » à tenir... Et bien nous aussi nous avons notre CAP à tenir : éviter de nous détruire la santé encore un peu plus pendant les 4 semaines d'août et commencer sur les rotules le mois de septembre et l'année à venir !

D'autant plus que l'embauche de saisonniers supplémentaires permettrait que tout le monde puisse partir en vacances à la période souhaitée et non pas, comme à chaque fois, que les plus jeunes d'entre nous ou que ceux qui n'ont pas d'enfants soient obligés de partir en juin ou fin septembre, les congés d'été, c'est mieux quand c'est en été !

.../...

Les travaux :

Des travaux de rénovation complète de l'immeuble vont avoir lieu vers la rentrée (*la date exacte est inconnue*).

Dés le début des travaux, tous les facteurs seront mis au 2^{ème} étage, les bureaux et les vestiaires au 3^{ème} en attendant que les travaux du 1^{er} soient terminés. Pour combien de temps ? On ne sait pas.

Bien entendu, cette situation risque de poser des problèmes concrets en matière de conditions de travail, ne serait-ce que, comme tout le monde l'a remarqué, lors de l'utilisation des montes charges qui sont déjà régulièrement inutilisables (*cf celui qui est « momentanément » en panne depuis un bon mois...*).

Ceci n'a pas l'air d'inquiéter la direction qui nous a affirmé que tout serait pris en compte afin que tout se passe pour le mieux.

Comme nous l'avons fait remarquer à la direction, tant mieux si La Poste décide de rénover les locaux trop anciens et qui posent régulièrement des problèmes, ne serait que en matière d'odeur liés aux toilettes et aux tuyauteries trop anciennes mais **ceux-ci ne doivent pas se faire au détriment de nos conditions de travail !**

Comptages :

Actuellement, la direction démarre une phase de comptages qui aura, selon elle, lieu tous les ans.

Le but est de calculer la charge par position de travail et, éventuellement, de faire des «*aménagements*» (*comprenez : enlever à un pour donner à un autre...*).

Ce seront les facteurs qualité et d'équipe qui seraient chargés de compter sur les quartiers... Quand on voit que tous sortent quasiment tous les jours sur des quartiers où il manque du monde, on se demande bien comment cela va se passer !

Si la direction veut vraiment compter, qu'elle y mette les moyens sans les prendre sur la distribution ou le raccordement postal. Ce n'est ni aux facteurs, ni aux facteurs qualité ou d'équipe qui sont déjà sur des quartiers à le faire. D'autant plus que la DOTC le faisait avant de supprimer les emplois qui y étaient consacrés.

Et, bien entendu, quand on demande à la direction si elle prépare ainsi la prochaine restructuration, elle nous répond, la main sur le cœur, que non bien sûr, ces comptages ne servent absolument pas à ça...

Départs :

En ce qui concerne les collègues partis et non remplacés, la direction nous affirme que ça va se faire... Alors pourquoi attendre ? Malgré le chômage, la direction serait en manque d'anticipation ? C'est dès maintenant que nous avons besoin de monde, **nos collègues doivent être remplacés sans attendre !**

Afin de discuter de tous ces problèmes et de décider ensemble des actions à mener nous organisons une heure d'information syndicale

le vendredi 20 mai de 12h30 à 13h30

en salle Édith Piaf.

Inscrivez vous nombreux !